



Francis PORTE
Arbitre Fédéral – Formateur F.F.S.B. - 1 chemin de la Crouzette -11120 MIREPEISSET
Tél. : 04 68 46 09 62 -Mob.: 06 61 89 04 06
Email : pspo88@aol.com

12 janvier 2019

N° 1 bis

BREVES D'ARBITRAGE

Janvier – Février - Mars

DIFFUSION : MM. Le Président de Ligue et Vice Présidents– Les Techniciens – Les Présidents de C.B.D.-
Les Présidents des arbitres départementaux. – Les arbitres.

FIN DU TEMPS REGLEMENTAIRE

LA SONNERIE INTERVIENT.

1. Il reste des boules des 2 côtés il n'y aura pas d'autres mène sauf en cas d'égalité, on rentre alors dans la mène non annulable et non perdable.
2. La boule est en mouvement (point et tir) au moment de la sonnerie, dans ce cas la partie est terminée (sauf en cas d'égalité).
3. La sonnerie intervient alors que le but est perdu par un coup régulier ou irrégulier accepté ou les effets provoqués par la dernière boule jouée sont terminés (il n'y a plus aucun objet en mouvement sur le jeu) on rejoue obligatoirement une autre mène (dite mène ordinaire) mais le temps est terminé, ce qui signifie :

A la fin de cette mène ordinaire l'équipe qui mène au score peut annuler elle gagne la partie, l'équipe qui est menée si elle tire le but et que celui-ci sort du cadre perd la partie. Si égalité de point à l'issue de cette mène vous passez à une mène non annulable et non perdable.

Dans les 3 cas la sonnerie intervient en cours de mène.

Cas 1 : Equipe A mène devant l'équipe B, si A annule A est vainqueur.

Cas 2 : Equipe A mène devant l'équipe B, B annule A est vainqueur.

Cas 3 : les 2 équipes sont à égalité, A ou B peut annuler pour faire une mène à but non annulable et non perdable

« Mène à but non annulable et non perdable »

La mène suit son cours habituel mais avec les applications suivantes :

- **Chaque équipe peut annoncer une fois le but dans le cas où il reste des boules des deux côtés.**

Mais il ne doit pas sortir du terrain.

- **Si l'adversaire n'a plus de boules, on peut tirer le but autant de fois que l'on a de boules.**

Mais là aussi il ne doit pas sortir du terrain.

- **Si le but est perdu sur un coup de point alors il revient à sa place.**

Cas 4 : le tireur **B** prêt à tirer en fond de cadre a annoncé le but son équipe est menée par l'équipe **A**, il reste des boules des deux côtés, la sonnerie de fin de temps retentit à ce moment précis. Si le tireur **B** persiste, tire le but et celui-ci sort du cadre il a perdu la partie. Ce n'est pas l'instant de l'annonce qui compte seule la fin du temps ou non doit dicter votre marche à suivre.

Pour tous les concours mixtes le cadre féminin doit s'appliquer.

POUR RAPPEL :

Dès à présent retenez la date du samedi 31 AOUT 2019. Un regroupement de tous les arbitres de la ligue Occitanie Trad.et Clubs se tiendra à Toulouse.

Francis PORTE